

“ Beide Geschlechter von Herrn Sturm, welcher sie aus der Südsee von Herrn Eschscholtz erhielt.

“ Folgende Arten sind mir unbekannt :

“ *H. micans*, Esch., Entom., t. 2. f. 3.—Burm., p. 209.

“ *Cinereus oculis atris*.

“ Aschgrau, die Augen schwarz.

“ Aus dem südlichen stillen und atlantischen Meere. Herr Eschscholtz sah nur einige Männchen.

“ *H. flaviventris*, Esch., Entomogr., t. 2. fig. 5.—Burm., p. 290.

“ *Cinereus oculis atris*, abdomine et pectoris apice flavescens.

“ Vielleicht das andere Geschlecht zu voriger, aus dem südlichen atlantischen Ocean; Herr Eschscholtz sah nur zwei Weibchen.”

II. Vorderschienen ohne Erweiterung, Vorderfuss ohne Krallen; Schenkel der Mittelbeine kürzer als ihre Schienen, Schenkel der Hinterbeine lang borstig; Körper glatt, fleckig.”

[In this section is placed *Halobates pictus*, Germ., which, being a fresh-water and not a marine species, and being moreover not a true *Halobates*, need not be further considered. In the generic description some of Eschscholtz' mistakes are repeated.—F. B. W.]

IX.—LÉON FAIRMAIRE.

Annales de la Société Entomologique de France. Bulletin Entomologique. Année 1848.
Deuxième Trimestre, p. xxvi.

“ M. Amyot, dans son *Histoire Naturelle des Hémiptères*, p. 412, dit: ‘ On avait déjà soupçonné que les individus sur lesquels ce genre avait été établi n'étaient que des larves, nous en avons la preuve aujourd'hui d'après l'espèce ailée que nous d'écrivons ci-après.’

“ MM. Burmeister et Spinola, sans être aussi affirmatifs, croient aussi qu'on ne connaît encore que les larves des *Halobates*. Il n'y a que le fondateur du genre, Eschscholtz, et M. E. Blanchard, qui n'expriment aucun doute sur l'état parfait de ces insectes. Je crois être à même de résoudre cette question en détruisant l'argument apporté par M. Amyot, et en apportant des preuves directes à l'appui de mon opinion.

“ M. Amyot décrit sous le nom d' *H. albinervus* un insecte très voisin des *Gerris*, ailé et provenant de capitainerie de Goyaz; or, cette province, située entre des montagnes, est à 200 lieues de la mer, ce qui exclut toute idée d'insecte maritime et explique pourquoi l'auteur ne veut pas admettre les *Halobates* tels qu'ils ont été décrits par Eschscholtz.

“ Notre collègue M. Ch. Coquerel, à qui nous devons des observations intéressantes